Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20261015-2026020-DE

L'EAU BORDEAUX MÉTROPOLE	**REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE**	**Délibération**
	Conseil d'Administration du 15 octobre 2026	**N° 2026-020**

L'an deux mille vingt-six, le 15 octobre, le conseil d'administration de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 2 octobre 2026, s'est assemblé au 91 rue Paulin sur la commune de Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Jérôme PESCINA, Président du conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Monsieur Jérôme PESCINA, Madame Catherine FABRE, Madame Danièle FINORE, Madame Anne LEPINE, Madame Juliette PEREZ, Monsieur Michel POIGNONEC, Monsieur Jean-Claude RONDET, Monsieur Serge TOURNERIE, Monsieur Jean-Marie TROUCHE.

Excusés :

Monsieur Christian BAGATE ayant donné procuration à Monsieur Jérôme PESCINA,
Madame Zeineb LOUNICI ayant donné procuration à Monsieur Jérôme PESCINA,
Madame Maïté CAZAUX étant représentée par sa suppléante Mme Danièle FINORE.

Étaient absents :

LA SEANCE EST OUVERTE A 14h00

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20261015-2026020-DE

L'EAU BORDEAUX MÉTROPOLE	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 15 octobre 2026	N° 2026-020

Désignation d'un représentant de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole au Conseil d'Administration du Pimms Médiation Bordeaux

Monsieur Jérôme PESCINA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis 30 ans, les Pimms Médiation fournissent une réponse concrète aux besoins des habitants et des territoires. Régulièrement définis comme l'un des modèles les plus aboutis parmi les acteurs de la médiation sociale et numérique, grâce à leur connaissance fine des besoins des citoyens, leur capacité à se réinventer et à s'adapter aux spécificités locales ainsi qu'aux nouveaux usages, ils sont également salués pour la diversité de leurs partenariats publics et privés. Enfin, ils sont surtout reconnus pour la qualité de leur accompagnement auprès des populations les plus fragiles.

La Régie de L'Eau Bordeaux Métropole, consciente des difficultés sociales et financières d'une partie de la population métropolitaine, souhaite pouvoir accompagner au mieux ces publics vulnérables.

Pour cela elle s'appuie sur l'expertise du Pimms Médiation Bordeaux, relais d'information, d'accompagnement, d'aide à la prévention et à la résolution des difficultés administratives et financières des publics fragiles. Le Pimms Médiation Bordeaux est une structure labellisée France Services (depuis le 10 mai 2021 dans ses locaux du cours de la Marne dans le quartier de la gare et depuis le 23 novembre 2022 dans son antenne située dans le quartier des Aubiers au nord de Bordeaux) et reconnue ESUS, Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale depuis le 18 février 2021. De plus, l'AFNOR a reconnu l'ensemble du réseau des Pimms Médiation conforme à la norme « Médiation sociale » NF X60-600 depuis janvier 2020.

Pimms Médiation Bordeaux est également reconnu d'Intérêt Général depuis 2023.

La Régie de L'Eau Bordeaux Métropole et Pimms Médiation Bordeaux ont ainsi décidé, en 2024, de se rapprocher dans le cadre d'une convention de subventionnement (cf délibération 2024/04/08 votée lors du conseil d'administration du 12 décembre 2024) qui s'étend de 2025 à 2027.

Depuis cette convention, les agents du Pimms ont été formés par la Direction Relation Usagers de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole à la lecture de la facture d'eau, les moyens de paiement, les aides (type CAF, FSL, etc.) afin qu'ils puissent renseigner le public qu'ils reçoivent aux Pimms.

Par ailleurs, des actions collectives sont organisées chaque année, notamment à travers une présence conjointe des ambassadeurs de l'eau et des médiateurs du Pimms lors de manifestations (telles que le marché de Noël ou la Journée mondiale de l'eau). Des actions partenariales sont également menées avec des acteurs du territoire, notamment les bailleurs sociaux, au travers d'animations organisées au pied des immeubles.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 033-895134674-20261015-2026020-DE

La présente délibération a pour objet de désigner le représentant de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole au Conseil d'administration du Pimms Médiation Bordeaux. Celui-ci fera partie du collège des entreprises avec voix délibérative.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration réuni,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales en son article R2221-18,

VU les délibérations N° 2026-155 du Conseil métropolitain du 22 mai 2026 et n°2026-185 du 26 juin 2026 portant désignation des membres du Conseil d'administration,

VU les statuts de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole,

Vu les statuts de l'association Pimms Médiation Bordeaux

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Qu'il convient de nommer un représentant de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole au Conseil d'administration du Pimms Médiation Bordeaux,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

Article 1 : de nommer Monsieur Jean-Claude RONDET, membre élu du Conseil d'administration de la Régie de L'Eau Bordeaux Métropole en qualité de représentant de la Régie au sein du Conseil d'administration de Pimms Médiation Bordeaux.

Résultat des votes :

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré à Bordeaux, le 15 octobre 2026

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **PUBLIÉ LE :**	Pour expédition conforme, **Le Président,** **Monsieur Jérôme PESCINA**